



Paris, le 9 avril 2015.

Entrevue SNPACM-FO et Centre de Gestion Ouvriers 2 avril 2015

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les gestionnaires des Ouvriers d'Etat ne sont plus au sein des Directions Métiers de la DGAC (ECO, DSAC ou DSNA). Ce nouveau service a été créé au sein de la Sous-Direction des Personnels (SDP) à Farman ; ce Centre de Gestion Ouvriers est issu du protocole 2013-2015. L'Etablissement Ecole et Formation (ENAC) reste aujourd'hui gestionnaire de ses Ouvriers d'Etat (reprise par le CGO prévu pour 2016).

FO a tenu à avoir cette entrevue pour faire un point sur les divers dossiers concernant les personnels ouvriers, qui ont pris du retard depuis plusieurs semaines.

Relevés d'emplois insalubres au SNA-AG

FO est intervenu auprès du SNA-AG par courrier du 5 janvier 2015 (voir ci-après) pour demander la régularisation des emplois insalubres pour les agents présents (180j par an sur un aéroport d'au moins 20 000 mouvements).

Le CGO confirme que la demande de FO a été entendue et que les décisions pour les agents du SNA-AG ont été établies de 2010 à 2014 (FO a demandé le rattrapage des années antérieures mais l'administration refuse d'établir des décisions sans les relevés de l'époque concernée).

Relevés d'emplois insalubres à la DSAC-AG

Comme au SNA-AG, FO est intervenu auprès du DSAC-AG par courrier du 5 janvier 2015 (voir ci-après) pour demander également la régularisation des emplois insalubres.

Le CGO va vérifier auprès de la DSAC si les relevés de présence ont été transmis, afin d'établir les décisions. FO sera vigilant sur ce dossier, afin qu'il ne soit pas oublié dans un service.

17 années de relevés d'emplois insalubres validés sont indispensables aux agents pour pouvoir partir en retraite aux titres des emplois insalubres. FO demande aux agents susceptibles d'être concernés d'être vigilants au fur et à mesure de leur carrière (un rattrapage bien plus tard est très difficile à obtenir).



Paiements des travaux incommodes

FO a rappelé au CGO l'oubli de 3 mois (janvier à mars 2013) de travaux incommodes non versés pour certains agents du CRNA-SE.

Le CGO nous informe que les décisions ont été transmises au service de paie (SDP4) pour une mise en paiement sur les prochains bulletins de paie.

Décisions individuelles pour les avancements 2014

Autres actes de gestion en retard des Ouvriers d'Etat : FO informe le CGO que les décisions d'avancements pour l'année 2014 n'ont pas encore été toutes établies !

L'administration nous informe que pour l'Etablissement Ouvrier Central, les décisions ont été établies dans le courant du mois de mars 2015 ; Pour la DSAC, les décisions auraient été établies mais non diffusées aux agents. FO demande que les décisions concernant les Ouvriers d'Etat de la DSAC soient diffusées rapidement.

Part variable sur la Prime de Technicité Ouvrier pour les nouveaux embauchés

Par courrier FO du 22 avril 2014, et par réponse de SDP note n°15-197 du 19 août 2014, il était prévu un versement de 13.72€ de la part variable de la Prime de Technicité Ouvrier pour les embauchés depuis 2011.

Cette mesure n'apparaît encore pas sur la paie de février pour les agents concernés.

Le CGO va vérifier avec SDP4 (service de paie) le circuit des décisions, pour savoir si des documents sont attendus par le service paie pour procéder à la mise en paiement de cette prime.

Cette réunion a permis à FO de rappeler les dossiers Ouvriers en attente aux nouveaux gestionnaires du Centre de Gestion Ouvriers. Il est regrettable que l'administration ait minimisé le travail de regroupement des gestionnaires et de centralisation des tâches pour la création du centre de gestion Ouvriers. Ce travail se fait encore aujourd'hui, au détriment de la gestion individuelle et collective des carrières des agents qui prend inévitablement du retard.

Vos représentants

Franck Dupont (BN), Pierre Gaubert (BN).

